

Compte Rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 28 janvier 2009

Etaients présents :

- les représentants des enseignants des 3 cycles de la maternelle au primaire et des enseignants de langue (anglais).
- les représentants des deux associations de parents d'élèves et le directeur du Primaire.

En préambule :

Nous souhaitons vous faire part d'une déconvenue "réglementaire" de vos représentants APE.

La proposition des questions a été par erreur envoyée avec un jour de retard (le 22 janvier au lieu du 21 pour une réunion le 28).

Le directeur n'a pas accepté de les inscrire à l'ordre du jour envoyé le 22 .

Il a argumenté le refus sur 2 points: le réglementation du Conseil d'école et l'équité de traitement, l'AF-Fcpe ayant connu la même situation l'année dernière.

Au Conseil d'école, il n'y a pas de questions diverses (contrairement au Conseil d'établissement, dont le dépôt de délai de questions est de 3 jours avant la date de la réunion). Vous l'aurez compris, la tenue du Conseil d'école est strictement réglementée.

Le directeur nous a proposé de faire des réponses écrites aux questions non traitées à l'ordre du jour.

Nous avons souhaité faire une remarque préliminaire au début de la réunion pour informer les participants de l'excès de formalisme qui prévaut dans l'organisation du Conseil d'école, l'AF s'est associée à notre remarque.

Vous retrouverez ces questions en fin de compte-rendu.

L'ordre du jour

Ordre du jour du 2^e conseil d'école

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du 1^{er} conseil d'école

ASPECTS PEDAGOGIQUES

- 1- Les projets pédagogiques
 - o Les classes de découverte
 - o Fête de l'école
- 3- Organisation de la coopérative
 - o Le nouveau bureau
 - o Le bilan comptable
 - o Rapport d'activité
- 4 – langues vivantes
 - o Horaires en 2009/10
- 5- livrets scolaires

ASPECTS ADMINISTRATIFS

- 1- Effectifs à la rentrée de janvier 2009
- 2- Calendrier scolaire 2009/2010
- 3- Rythmes scolaires : les diverses propositions d'organisation de la semaine scolaire
- 4- Activités périscolaires : projet de garderie en maternelle

Les voyages scolaires

Les voyages scolaires sont auto-financés, le budget est pris en charge par les familles, avec une participation de la coopérative scolaire.

Il y a 6 projets pour l'année 2008-2009.

Le voyage scolaire est un projet personnel et pédagogique de l'enseignant.

Depuis cette année, la direction du LFJT ne souhaite plus accorder un jour de récupération pris sur une journée de classe, cette pratique n'étant pas en conformité avec les textes.

Cette suppression a été annoncée après que les projets aient été organisés, en conséquence certains séjours ont été raccourcis d'une journée.

Ce qui a été le cas d'un premier séjour réalisé en janvier pour une classe de CM1.

Lorsque la durée est écourtée, si il y a un trop perçu par rapport aux factures du séjour, les familles seront remboursés si le montant est supérieur à 2000 yens.

(en dessous, le versement du trop perçu est versé à la caisse de solidarité de l'école).

Dans l'avenir, il semblerait que la suppression de ce jour de repos remette en cause l'organisation de voyages scolaires.

Le directeur informe qu'il sera possible de demander des dérogations au cas par cas auprès de l'inspecteur d'académie (basé à Pékin).

Fête de l'école

La direction de l'école souhaite renouveler la réalisation d'une fête de fin d'année avec une équipe d'organisateurs constituée par les délégués de classe volontaires .

Ce fut la formule adoptée l'année dernière. Les enseignants ne souhaitent pas y participer étant trop occupés par le travail de classe.

Cette fête d'école en version simplifiée (sans spectacle des enfants) propose des stands de jeux conçus, réalisés et tenus par les parents d'élèves, un repas assuré par l'école, une tombola pour laquelle il reste à définir la composition des responsables (l'année dernière, des enseignants étaient responsables aidés par des parents).

L'argent recueilli par la vente de tickets de jeux et tombola est la principale source de recettes de la caisse de Coopérative.

La coopérative

Les responsables de la caisse de la coopérative sont 4 enseignants volontaires.

Les recettes de l'année dernière 2007-2008:

Principales sources de revenus:

- fête de l'école: 1.345.584 yens
- livre de l'année: 512.350
- photos 235.560

Autres sources:

Une des source de revenus a disparu avec l'arrêt du distributeur de boissons

Il reste les sous gagnés par l'utilisation du téléphone à pièces dans le hall d'entrée.

Projet: vente de tee-shirt du LFJT

En caisse : le solde est d'environ 4.400.000 millions de yens avec 1 million gardé en provision pour raison fiscale.

La caisse de la coopérative participe à financer les projets pédagogiques, les sorties et les intervenants extérieurs.

Le budget prévisionnel pour l'année en cours 2008-2009 participera au financement de la photo de classe, des événements festifs (la fête de l'école) et aux projets de sortie ou séjours avec une répartition sur tous les niveaux de la maternelle au primaire.

Langues vivantes

L'organisation par groupe de niveaux est maintenue pour le cycle 3 pour 2 heures hebdomadaire de langue : un groupe débutant, un groupe intermédiaire, un groupe bilingue avec passage possible dans un sens comme dans l'autre selon l'évolution du niveau de l'enfant

Pour le cycle 2, pour 1h30 hebdomadaire avec, depuis cette année, mise en place de 2 niveaux de groupes hétérogènes, favorisant des interactions pour le groupe mélangé des niveaux débutants et intermédiaires.

(A noter que pour l'enseignement du japonais, les groupes de niveaux sont maintenus)

Le bilan à l'issue du premier trimestre est très positif:

- des groupes qui favorisent des échanges et stimulent les enfants débutants
- un gain de temps sur le temps réel de travail de 5 à 10 mn, suppression des déplacements de transfert de salle de classe.

Nouveauté:

Une demande des enseignants: réduire pour le cycle 3 le nombre d'heures à 3 heures (1h30 par langue)

Leurs arguments : dans l'application des nouveaux programmes et des nouveaux horaires, ils rencontrent des difficultés d'aménagement horaire du travail de l'enseignement du socle commun (-2h) par rapport aux temps de l'enseignement des langues.

Les enseignants de langue seraient partagés sur la pertinence de cette modification, certains proposant de compenser cette réduction horaire par une introduction de l'enseignement des langues dès la Petite section de maternelle.

Les parents d'élèves ne sont pas favorables à une réduction du temps des langues, les heures de langues sont en plus par rapport aux 24 heures hebdomadaires obligatoires dans tous les établissements scolaires qui dépendent de l'Education Nationale, l'application de la réforme des programmes et des horaires étant sur les 24 heures préconisés par les textes.

L'APE soutient et approuve toutes les améliorations possibles pour un enseignement de qualité des langues, ce qui s'inscrit dans le statut spécifique du LFJT, un établissement à enseignement renforcé des langues et pour cela bénéficie d'une dérogation horaire (24/26 heures hebdomadaire).

Cette proposition des enseignants du socle commun sera discutée et votée au Conseil du 3ème trimestre.

Livret scolaire

Il est présenté par le directeur comme un contrat d'apprentissage pour une période donnée, c'est un suivi du parcours de chaque élève.

La notation porte donc sur des étapes d'acquisition de niveau 1 à 4, c'est un niveau de compétence qui est évalué et non pas des contenus d'évaluation.

D'autres enseignements seront intégrés, le livret informatique pour le cycle 3, 1ère éducation à la route, attestation en langue en fonction du cadre européen.

Un groupe d'enseignant travaille à l'homogénéisation du livret scolaire.

Les effectifs

Nouveauté:

Une tendance observée depuis la rentrée de septembre: la baisse des effectifs du LFJT, alors que depuis 5 ans la tendance était à une hausse constante

De plus il y aurait selon une formule de la direction: " peu de facteurs éclairants sur l'avenir".

On est à -6 élèves au primaire et - 14 élèves au secondaire. (Habituellement, les calculs prévisionnels des effectifs se font au cours du 2 ème trimestre sur les ré-inscriptions sur l'année prochaine et les nouvelles inscriptions).

Pour les classes maternelles/question sur les groupes francophones et non francophones et les méthodes de travail

La direction donne la composition des PS comme suit:

50% pour un groupe de langue maternelle française= 30 élèves

25% de langue maternelle japonais = 13 élèves

15% de langue autres ou tiers = 15 élèves

La direction répond que c'est aux enseignants de modifier et adapter les pratiques méthodologiques à la composition de la classe (en nombre et langue parlée)

Tableau des effectifs :

Pré-élémentaire :

Niveau	Effectifs	Nombre de classes	Moyenne par classe	Evolution du nombre d'élèves
PS	51	2	25,5	+3
MS	78	3	26	=
GS	89	3	29,6	-1
Total	218	8	27,25	+2

Elémentaire :

Niveau	Effectifs	Nombre de classes	Moyenne par classe	Evolution du nombre d'élèves
CP	103	4	25,75	-4
CE1	93	4	23,25	-2
CE2	81	3	27	+1
CM1	79	3	26,3	-5
CM2	81	3	27	+2
Total	437	17	25,7	_8

Total primaire :

Niveau	Effectifs	Nombre de classes	Moyenne par classe	Evolution du nombre d'élèves
	655	25	26,2	-6

Le calendrier scolaire

- Rentrée des enseignants le mardi 1er septembre
- Rentrée des élèves le mercredi 2 septembre
- **Vacances**
 - Automne: samedi 17 octobre au dimanche 1 novembre (Formation continue des enseignants (FOCO) : 28/29/30 octobre)
 - Fin d'année: samedi 19 décembre au dimanche 4 janvier 2010 inclus
 - Hiver: samedi 20 février au dimanche 7 mars inclus
 - Printemps: samedi 24 avril au dimanche 9 mai inclus
 - Fin des cours: mardi soir 29 juin 2010
- Jours fériés japonais chômés:
 - mercredi 23 septembre
 - lundi 23 novembre
 - jeudi 11 février
 - lundi 22 mars

Extrait du Compte-rendu de la commission calendrier :

Les familles ayant souhaité que les vacances de fin d'année soient plus longues, mieux adaptées aux besoins des familles (déplacements des familles, repos de fin de trimestre des élèves) et cette demande ayant été soutenue par les enseignants et comprise par la direction de l'école, la durée des vacances de fin d'année est allongée d'une journée: du samedi 19 décembre au lundi 5 janvier inclus (initialement du 19/12 au 4/01)
En conséquence, la fin des cours sera le mercredi 30 juin 2010 au lieu du mardi 29 juin 2010.

Jours fériés japonais non chômés

mercredi 21 septembre
mardi 3 novembre
mercredi 12 octobre
lundi 11 janvier

Ces 3 dernières dates sont jugées trop près des dates de vacances scolaires.

Propositions sur l'organisation des rythmes scolaires

Suite à la demande, en juillet 2008 (cf CR du CE) des associations de parents d'élèves et des enseignants , demande approuvée par la direction de l'école, un sondage sur les options horaires de la réforme Darcos sera réalisée auprès des parents et des enseignants du primaire.

Deux dates sont proposées: du 16 au 20 février ou du 20 au 27 mars, date préférée par les représentants de parents d'élèves

La date retenue est: du 20 au 27 mars

Deux questions:

- la première portera sur les 4 options horaires:

1: maintien de l'option appliquée cette année et préconisée par la direction, 4 jours et demi avec un mercredi vaque par mois soit 8h30/15h00-15h15

2: 5 jours par semaine soit 8h30/14h30

3: 4 jours par semaine avec 1 sur 2 mercredis vaques par mois soit 8h30/15h30-15h45

4: 4 jours par semaine avec tous les mercredis vaqués

- la deuxième sur le mode d'organisation horaire des heures de soutien:

Est-ce que les heures de soutien peuvent se faire sur les heures de langue ?

(organisation actuelle et qui rend quasi optionnel l'enseignement d'une 2ème langue, bien que les parents concernés sont censés donner leur accord).

La direction de l'école présente ce sondage comme une consultation auprès des parents. Les résultats ne déterminent pas automatiquement le choix.

La décision finale appartient à la direction et au service culturel de l'ambassade (autorité de tutelle) avec l'accord obligatoire de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger, autorité de tutelle au Ministère des affaires étrangères) et de l'inspecteur académique (basé à Pékin).

Activité péri-scolaire, ouverture d'une garderie maternelle

L'APE a été approchée en début de premier trimestre au sujet d'une ouverture de garderie maternelle.

Nous avons souhaité ouvrir un discussion à ce sujet aussi bien auprès des membres du Comité APE que des personnes extérieures comme des enseignants.

Nous n'avons pas donné suite.

L'APE propose et organise une vingtaine d'activités artistiques, académiques et sportives tous les jours de la semaine après les heures de classe et pour tous les élèves de la maternelle, au primaire comme au secondaire.

Cela représente une charge et responsabilité conséquentes, nous souhaitons développer des activités qui participe au bien-être et au bien vivre, dans des conditions de calme après la journée scolaire des enfants, comme les activités existantes de l'APE l'éveil corporel, l'initiation a la danse, l'initiation a la musique, arts visuels, fun with english, football sur tous les jours de la semaine.

Questions proposées par l'APE-Fapee pour le Conseil d'Ecole du 28 janvier 2009

Les effectifs :

-nombre de départs en janvier.

-bilan départ/arrivées en janvier

-prévision départs d'ici juin et en juin

-prévision effectifs rentrée 2009

-il semblerait que les effectifs restent élevés en maternelle, avec en particulier beaucoup d'enfants non francophones, remettant en cause la qualité de l'enseignement. Serait-il possible d'avoir une représentation chiffrée de la situation en maternelle ?

La sécurité :

Suite à quelques incidents récents (bris de lunettes répétés, observation de récréations "agitées"), notre association s'interroge sur l'organisation et les consignes données aux surveillants sur leur mission : existe-t-il des consignes telles que ne pas être assis sur un banc, ne pas tourner le dos à une partie de la cour, nombre de surveillants vs nombre d'enfants ou superficie de la cour ?...

L'état du mobilier et de l'immobilier :

-Les carreaux cassés des escaliers ont-ils été réparés (accident en décembre avec points

de suture)

-Les différentes dégradations relevées ont-elles été vérifiées et si nécessaires, y a-t-il eu réparation ?

La prise en charge médicale :

-La direction de l'école/l'infirmière pourrait-elle mettre au point un formulaire/fiche remise aux parents devant emmener leur enfant à l'hôpital suite à un accident. Sur cette fiche pourrait figurer non seulement un plan et une adresse en japonais (particulièrement utile pour les taxis), mais également quelques mots de présentation de l'accident...

-Si un autre hôpital est recommandé, l'infirmière doit-elle demander l'autorisation à la direction de l'école ?

L'enseignement des langues :

- Quel est le bilan sur la nouvelle répartition sur deux niveaux?

- Quel est le nombre d'élèves par groupe de niveau, est-ce que le travail se fait au mieux de l'apprentissage?

- Quelles sont les méthodes de travail?

- Y a-t-il une égalité d'apprentissage lorsque des enfants en soutien n'ont plus le même nombre d'heures de langue?

Classes vertes/classes de neige :

- Quelle est la raison des séjours écourtés de plusieurs classes (de neige et Hokkaido)?

- Lorsqu'un projet de séjour est modifié après paiement des frais initiaux par les familles, quelles sont les modalités d'information et de remboursement des familles?

La réforme horaire :

- Quel est le bilan des enseignants:

-sur le nouvel horaire

-sur le travail en classe après application de la réforme Darcos des programmes?

Les réponses écrites de Monsieur le directeur du primaire Monsieur Rabier

Quelques éléments de réponse aux questions ci-dessous non retenues pour l'ordre du jour du dernier conseil d'école :

La sécurité :

Suite à quelques incidents récents (bris de lunettes répétés, observation de récréations "agitées"), notre association s'interroge sur l'organisation et les consignes données aux surveillants sur leur mission : existe-t-il des consignes telles que ne pas être assis sur un banc, ne pas tourner le dos à une partie de la cour, nombre de surveillants vs nombre d'enfants ou superficie de la cour ?...

Oui, ces consignes existent. Elles sont données par la direction de l'école aux surveillants en début d'année et répétées régulièrement en début et fin de trimestre. Les surveillants sont invités à la mobilité et être présents au milieu des élèves pour certains, un peu plus en recul pour une vision d'ensemble pour les autres. Les espaces sont partagés entre tous.

Monsieur Hantson assure la coordination des surveillants et nous indique les dysfonctionnements éventuels.

L'état du mobilier et de l'immobilier :

- Les carreaux cassés des escaliers ont-ils été réparés (accident en décembre avec points de suture)

- Les différentes dégradations relevées ont-elles été vérifiées et si nécessaires, y a-t-il eu réparation ?

Les travaux indiqués ci-dessus ont été faits. Chaque période de vacances est l'occasion de faire des travaux de réparation et de maintenance.
En cas d'urgence nos agents interviennent en fin ou cours de journée.

La prise en charge médicale :

- *La direction de l'école/l'infirmière pourrait-elle mettre au point un formulaire/fiche remise aux parents devant emmener leur enfant à l'hôpital suite à un accident. Sur cette fiche pourrait figurer non seulement un plan et une adresse en japonais (particulièrement utile pour les taxis), mais également quelques mots de présentation de l'accident...*
- *Si un autre hôpital est recommandé, l'infirmière doit-elle demander l'autorisation à la direction de l'école ?*

Le plan est déjà donné et nous prévenons l'hôpital par téléphone de l'arrivée d'un malade ou blessé. Pas de problème nous pouvons travailler à la rédaction d'une fiche-suivi école-hôpital...

Oui, l'infirmière ne peut adresser l'enfant et sa famille que vers l'hôpital conventionnée avec l'école.

Mais les familles peuvent émettre un autre choix...

Effectifs en maternelle et équilibre entre groupe francophone et non francophone

Les classes sont faites de manière équilibrée avant la rentrée mais les arrivées après celle-ci peuvent modifier un équilibre initial.

Dans le souci de toujours mieux vous représenter, nous vous encourageons à nous faire part de tous vos avis, commentaires et questions.

Vos représentants APE.